



## LE CONFLIT AVEC LA GUILDE

Source : Wikipédia – Premiers entrepreneurs du chocolat au Pays Basque  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Premiers\\_entrepreneurs\\_du\\_chocolat\\_au\\_Pays\\_basque](https://fr.wikipedia.org/wiki/Premiers_entrepreneurs_du_chocolat_au_Pays_basque)

Source : Frédéric Duhart

*Le chocolat au Pays Basque (XVIIe-XXIe siècle) : De Bayonne à Onati – Bayonne – Éditions Elka – 2006*

Source : Marcel Marc Douyrou

*Le chocolat de Bayonne et du Pays Basque – Chocolatiers du XVIIe au XXe siècle – Romorantin – Éditions CPE - 2010*

### EXTRAITS :

Les Basques avaient connaissance des richesses du Nouveau-Monde, les Espagnols comme les Français. L'or et l'argent étaient en tête des convoitises mais bien protégés. Un corsaire comme Pierre Bruxel est condamné en 1560 car le contenu de ses navires prouve un trafic de cacao, en échange de marchandises du nord de l'Europe, jugées précieuses par la population de Merida, dans le Yucatan.

En 1559, quatre navires corsaires de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz pillent Puerto Caballos, sur l'étroite façade atlantique du Nicaragua, ou au Honduras, zone de production cacaoyère, même si une confusion est probable avec le Puerto Caballos du Venezuela.

La consommation en Europe est alors surtout réservée aux voyageurs, aux têtes couronnées et surtout aux pharmaciens. En France, le 28 mai 1659, Mazarin accorde un monopole de 29 ans, à l'officier toulousain de la reine David Chaillou, qui tient boutique au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré, juste en face des Halles de Paris, où il peut surveiller le respect de ce monopole. Son privilège de seul chocolatier à Paris dure de 1659 à 1688.

Les registres paroissiaux de baptême de Saint-Esprit, mentionnent en 1687 un habitant « faiseur de chocolat ».

### **Le conflit avec la guilde ou la corporation des chocolatiers :**

Les Juifs ayant trouvé refuge à St Esprit n'ont pas pour autant la vie facile et rencontrent toutes sortes d'entraves à leur activité de chocolatier. Le 23 août 1691, les échevins de Bayonne rendirent une ordonnance interdisant aux Juifs portugais de Saint-Esprit, de faire des acquisitions à Bayonne. A cette époque, les juifs "portugais" n'avaient le droit de venir travailler en ville qu'au lever du jour et devaient quitter Bayonne "intra muros" pour retraverser le pont St Esprit à la tombée de la nuit.

En 1761, dix chocolatiers basques de Bayonne, menés par Ezcura, font enregistrer par la ville, la guilde de la Corporation des Chocolatiers, « dans le but de perfectionner le métier, d'autant qu'une infinité d'étrangers inondent la ville et infectent le public par la mauvaise composition du chocolat qu'ils y débitent », guilde qui fut interdite par arrêté du Parlement de Bordeaux en 1767, à la demande des « étrangers », comme Moise Mesquit, Isaac Ledesma, et Raphael Dias. Des épiciers basques et gascons de la ville (Elissalde, Saux, Saubagné, Pouyols), soucieux d'une diversité de leurs fournisseurs appuient cet arrêté.